

BILAN

Visuel fonctionnel



Description

Un bilan des capacités visuelles fonctionnelles est réalisé par un orthoptiste spécialisé, il sert à évaluer la condition générale de la vision fonctionnelle (coordination entre les yeux et les mains, confort à la lecture et autres explorations visuelles). Ce bilan permet d'identifier les besoins, mais aussi les préconisations d'aides techniques optiques et électronique.

L'équipement préconisé peut correspondre à des télés agrandisseur, lumières adaptées, d'un poste informatique équipé d'un logiciel de grossissements de caractères...

Accessibilité

Destiné aux personnes en situation de handicap visuel. Pour tout autre handicap, nous contacter.

Méthode pédagogique

Pendant ce bilan, de nombreuses mises en situations seront réalisés afin de vérifier la compréhension par le bénéficiaire des enjeux, de la démarche et des préconisations.

- Décrire précisément les besoins de la personne
- Proposer des outils de compensations visuelles
- Proposer des stratégies visuelles efficaces et adaptées aux personnes

Public

- Personne en situation de handicap en emploi ou en formation
- Personne en situation de handicap qui bénéficie d'un parcours d'accompagnement

Modalités d'évaluations

Questionnaire d'évaluation et auto-évaluation.

Durée et lieu

Bilan sur une demi-journée (3 heures) dans nos locaux au 5 rue Duroc - 75007 PARIS ou sur site en fonction des objectifs définis dans la convention.

Mis à jour le 08/10/2021